

**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE
AU PROJET DE RLP REVISE DU HAVRE
DU 3 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2019**

**PUBLICATIONS LEGALES,
AFFICHAGES AVIS ENQUETE PUBLIQUE,
COMMUNICATION,
EXPOSITION**

SOMMAIRE

1. PUBLICATIONS LEGALES
2. AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
3. COMMUNICATION DANS LE JOURNAL LOCAL
4. COMMUNICATION SUR LES SITES INTERNET DE LA VILLE DU HAVRE ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE
5. HOTEL DE VILLE DU HAVRE
6. HOTEL D'AGGLOMERATION
7. AUTRES LIEUX D'ENQUETE PUBLIQUE
8. ADRESSE INTERNET DEDIEE AUX REMARQUES ET AVIS

1. PUBLICATIONS LEGALES

1^{er} avis dans le journal Paris Normandie Le Havre

- Vendredi 16 août 2019
- Dimanche 18 août 2019

2eme avis dans le journal Paris Normandie Le Havre

- Vendredi 6 septembre 2019
- Dimanche 8 septembre 2019

Copie des avis annexe 1

2. AFFICHAGE DE L'AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

L'affichage de l'avis d'enquête publique a été effectué sur 6 sites sur le territoire de la ville du Havre

- HOTEL DE VILLE
 - 1517 place de l'Hôtel de Ville
- HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE, DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL ET CAUX ESTUAIRE
 - 19 rue Georges Braque
- MAIRIE ANNEXE DE BLEVILLE
 - 17 rue Pierre Farcis
- MAIRIE ANNEXE DE SANVIC
 - 1 rue Jean Borda
- MAIRIE ANNEXE DE GRAVILLE
 - Fabrique Soquence 365 rue de verdun
- CCI
 - 181 quai Frissard

Copie détaillant l'affichage annexe 2

3. COMMUNICATION DANS LE JOURNAL MUNICIPAL

- LH OCEANE (journal municipal) du 1^{er} au 15 septembre 2019

Copie article annexe 3

4. COMMUNICATION SUR LES SITES INTERNET DE LA VILLE DU HAVRE ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE LHSM

- SITE INTERNET DE LA VILLE DU HAVRE
- SITE INTERNET DE LA COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

annexe 4

5. HOTEL DE VILLE DU HAVRE

Durant toute la durée de l'enquête publique de 8h à 16h30, du lundi au vendredi :

- 1 avis d'enquête publique,
- Possibilité de consulter le dossier sous format papier au service Règlementation commerciale,
- Possibilité de consulter le dossier sous format numérique au service Règlementation commerciale,
- Mise à disposition d'un registre au service Règlementation commerciale.

6. HOTEL D'AGGLOMERATION

Durant toute la durée de l'enquête publique de 8h à 18h00, du lundi au vendredi

- 1 avis d'enquête publique,
- Possibilité de consulter le dossier sous format papier au service Valorisation des biens et urbanisme,
- Possibilité de consulter le dossier sous format numérique au service Valorisation des biens et urbanisme,
- Mise à disposition d'un registre au service Valorisation des biens et urbanisme.

7. AUTRES LIEUX D'ENQUETE PUBLIQUE

Durant toute la durée de l'enquête publique selon les horaires d'ouverture, mise à disposition du dossier sous format papier et d'un registre :

- Mairie annexe de Bléville/17 rue Pierre Farcis
- Mairie annexe de Sanvic/1 rue Jean Borda
- Mairie annexe de Graille/Fabrique Soquence 365 rue de Verdun

8. ADRESSE INTERNET DEDIEE POUR REMARQUES ET AVIS

rlplehavre@lehavremetro.fr

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques

1^{er} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ REVISE DU HAVRE

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLÉ

Par arrêté n° 20190212 du 29/07/2019, le Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de règlement local de publicité (RLP) révisé du Havre arrêté par le conseil municipal du 12 novembre 2018.

Cette enquête sera déroulée du **mardi 3 septembre 2019 (8h) au vendredi 4 octobre 2019 inclus (16h30)**, soit une durée de 32 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête composée de :
- M. Patrick DE HEINZLIN, président de la commission,
- M. Denis LEBAILLY, membre titulaire,
- M. Michel NEDELLEC, membre titulaire.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront déposés et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) :
- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de 9h à 18h,
- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, de 9h à 16h30,
- aux mairies annexes de Bléville, Sarville, et Gravelle, de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le dossier d'enquête sera également consultable :
- sur un poste informatique mis à disposition du public le jour des permanences à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre,
- sur les sites internet de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavresseinemetropole.fr) et de la mairie du Havre (havre.fr/pratiques-et-demarches/infos-pratiques-et-demarches/habitat-travaux/urbanisme/reglement-local-de-publicite-RLP) durant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :
- en les consignait sur les registres d'enquête,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le président de la commission d'enquête du projet de règlement local de publicité révisé du Havre, au siège de l'enquête : Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilières) 19 rue Georges Braque 76086 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivant : rlphavre@lehavresseinemetropole.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues lors des permanences assurées par un membre de la commission d'enquête aux jours, heures et lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de ville de la mairie du Havre, 1517 place de l'Hôtel de Ville :
Mardi 3 septembre 2019, de 9h à 12h
Samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h
Vendredi 4 octobre 2019, de 13h30 à 16h30,

- à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, 19 rue Georges Braque au Havre :
mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

A l'issue de l'enquête, le projet de règlement local de publicité révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Divers

TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

JUGEMENT DU 2 AOÛT 2019

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GLATILH.
33 rue Général Faidherbe 76000 Le Havre.
RCS le Havre 834 710 804.

Activité : l'exploitation de tous restaurants, bars, établissements hôteliers et de vente à emporter, toutes prestations de services liées à l'organisation et à la réalisation de réceptions, soirées, séminaires et animations, l'organisation des repas du personnel des entreprises et des collectivités, toutes prestations liées à la formation des maîtres de bouche, le conseil et l'assistance qualité aux filiales et à toutes perso.
Le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE SARL
FOOD NIGHT.
10 place Albert Ronis 76000 Le Havre.
RCS le Havre 798 432 324.

Activité : préparation et vente de plats à emporter ou à livrer aux particuliers ou aux entreprises.
Le projet de répartition prévu par l'article L. 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

JUGEMENT DU 9 AOÛT 2019

Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2019, désignant liquidateur Solari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76000 Le Havre. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.credifors-services.com>.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE IMA FLEURS.
96 et 98 rue du Maréchal Joffre 76000 Le Havre.
RCS le Havre 814 154 159.

Activité : vente de fleurs et accessoires, création et décoration florale.
Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2018, désignant mandataire judiciaire Solari Catherine Vincent 20 rue Casimir-Périer 76000 Le Havre. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.credifors-services.com>.

JUGEMENT DU 25 JUILLET 2019

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE GAZ LIQUEFIÉS INDUSTRIE.
22 rue Norbert Portejoie 86400 Saint-Pierre-d'Exideuil.
RCS Paris 588 501 312.

Divers

EXTRAIT DU JUGEMENT CORRECTIONNEL PRONONCÉ PAR LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DU HAVRE LE 28 FÉVRIER 2017

« Le Tribunal, statuant publiquement, en premier ressort et contradictoirement à l'égard de SOGEA NORD OUEST, FONFREDE Dominique, la SARL RECEPELUX et LEITE PEREIRA Armando;

Sur l'action publique:
Déclare SOGEA NORD OUEST coupable des faits qui lui sont reprochés.
Condamne SOGEA NORD OUEST au paiement d'une amende de 75.000 €.

Ordonne à l'égard de SOGEA NORD OUEST la publication du présent Jugement aux frais de la condamné au plus tard dans un délai de 3 mois dans le journal LE HAVRE PRESSE.
En application de l'article 1018.A du Code Général des Impôts, la présente décision est assujettie à un droit fixe de procédure dans un délai d'un mois à compter de la date à laquelle cette décision a été prononcée, ce montant sera minoré de 20 % sans que cette diminution puisse excéder 1.500 €.

La Présidente avise SOGEA NORD OUEST que si elle s'acquitte du montant de cette amende et du droit fixe de procédure dans un délai de 1 mois à compter de la date à laquelle cette décision a été prononcée, ce montant sera minoré de 20 % sans que cette diminution puisse excéder 1.500 €.

Dans le cas d'une voie de recours contre les dispositions pénales, il appartient à l'intéressé de demander la restitution des sommes versées.

Déclare la SARL RECEPELUX coupable des faits qui lui sont reprochés.

Condamne la SARL RECEPELUX au paiement d'une amende de 10.000 €.

Ordonne à l'égard de la SARL RECEPELUX la publication du présent Jugement aux frais de la condamné au plus tard dans un délai de 3 mois dans le journal LE HAVRE PRESSE.

En application de l'article 1018.A du Code Général des Impôts, la présente décision est assujettie à un droit fixe de procédure de 127 € dont est redevable la SARL RECEPELUX.

La Présidente avise la SARL RECEPELUX que si elle s'acquitte du montant de cette amende et du droit fixe de procédure dans un délai de 1 mois à compter de la date à laquelle cette décision a été prononcée, ce montant sera minoré de 20 % sans que cette diminution puisse excéder 1.500 €.

Le paiement de l'amende et du droit fixe de procédure ne fait pas obstacle à l'exercice des voies de recours.
Dans le cas d'une voie de recours contre les dispositions pénales, il appartient à l'intéressé de demander la restitution des sommes versées.

Sur l'action civile:
Déclare recevable la constitution de partie civile de LEITE PEREIRA Armando.

Déclare la SARL RECEPELUX et SOGEA NORD OUEST responsables du préjudice subi par LEITE PEREIRA Armando.

Condamne la SARL RECEPELUX et SOGEA NORD OUEST à payer solidairement à LEITE PEREIRA Armando, partie civile, la somme de 2.000 € en réparation du préjudice moral.

En outre, condamne la SARL RECEPELUX et SOGEA NORD OUEST à payer à LEITE PEREIRA Armando, partie civile, la somme de 1.000 € au titre de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Le tout en application des Articles 400 et suivants et 485 du Code de Procédure Pénale et des textes susvisés.

Et le présent Jugement ayant été signé par la Présidente et la Greffière.

Clairise ABO DIB VATINEL

Avocat associé de la SELAS Mazars Société d'Avocats
10 Quai Lamandé
76000 LE HAVRE.

Suivant acte en date au Havre du 1er août 2019, enregistré au SIE LE HAVRE OCEANE le 12 août 2019, dossier n° 2019 00020778, référence 7604P06 2019 A 01068, la SAS OMAE, au capital de 2.000 euros, siège social: 5 rue de l'Alma 76000 Le Havre, RCS Le Havre 811 309 970, a cédé à la SAS CAMASA, au capital de 1.000 euros, siège social: 5 rue de l'Alma 76000 Le Havre, RCS Le Havre 803 987 940, un fonds de commerce de bar, restaurant, débit de boisson, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter sis et exploité au Havre (76000) 5 rue de l'Alma, pour lequel le vendeur est immatriculé au Régistre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro 811 309 970 moyennant le prix de 75.000 €, s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour 64.335 €
- aux matériels, mobilier, agencements pour 10.665 €
- aux créances en liquidation fixées au 1er août 2019.

Vie des sociétés

RCS 840 224 158
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 27/07/2019
La société SAS CARS 92 Bd AMOUCHEZ 76000 LE HAVRE ;

A changé de président et nommé au remplacement M. SAADOUNE SALAH demeurant au 19 rue Lodi 76000 Le Havre. A cédé la totalité des ses parts à MR SAADOUNE SALAH pour 1 € symbolique.

Et démissionné de son poste de président. L'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2019 a décidé le changement de dénomination de la société SAS CARS qui devient la SS CARS.
L'adjonction objet social : carrosserie et dépannage.

Aux termes d'un ASSP en date du 13/08/2019, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL AND

Siège : AND

Objet social : Conseil et assistance opérationnelle apportés aux entreprises et toutes opérations et sous-traitance pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes.

Siège social : 341 ROUTE DU BOGAGE, 76110 GODEVILLE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS du HAVRE

Gérance : Madame LAMBERT MARJORIE, demeurant 341 ROUTE DU BOGAGE, 76110 GODEVILLE.

Mme Marjorie Lambert.

VOYANCE

Contact

M. LAMBERT
GRAND VOYANT MEDIUM
INTERNATIONAL

Très fort, compétent, honnête et sérieux vous aide à résoudre tous vos problèmes, problèmes définis même les plus désespérés, spécialiste retour définitif de l'être aimé, Guérir les maladies, travail, amour, santé, timidité, problèmes familiaux et sociaux, tout examen, concours, chance aux jeux et dans la vie, aménagement, puissance sexuelle, abandon d'alcool, permis de conduire, protection contre les dangers...

CHANGEZ VOTRE VIE AU LIEU DE LA SUBIR !

Reçoit tous les jours de 7h à 23h
56-58 rue Rampart Martainville - 76000 ROUEN.

Correspondance ou déplacement.

Prélevez après résultat en 3 jours, sans aucun moyen.

Tél. 06.18.53.89.27 ou 02.35.00.86.16

SAS G DUPONT

MAGNÉTISEUR

Besoin de savoir,
besoin d'aide !

Souffrances, douleurs, mauvaises influences, stress, travail, examen, relationnel...
Travail sérieux et suivi.
(peut se déplacer à domicile)
(6 jours/7)

Tél 02.35.46.26.61
06.08.05.91.00

Pincesse Emerald voyage et magnétisme Cabinet ouvert tout le mois d'août. Connaissez-vous mon nouveau site pincesseemerald.fr, le consulte personnellement par téléphone et un cabinet à Bois-Guillemet. Tél. 06.11.46.41.89

AUTOMOBILE

ANNONCES LÉGALES

Vie des sociétés

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 31/07/2019, constitution SASU dénommée

PHENIX PROMOTION.

Siège : 2 imp Albert 1^{er} 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN.

Capital : 1000 €
Objet : Promotion, achats et ventes immobilières.

Président : M. Cédric BOUSSAD, 2 imp Albert 1^{er} 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN.

Assemblée et droits de vote : Ouvert à tout associé, chaque action donne droit à une voix.

Agrement : Cassion libre pour l'associé unique, agrément des associés dans les autres cas.

Durée : 99 ans.
RCS ROUEN.

AVIS DE DISSOLUTION

L'AGE du 01/08/2019 de la **SCI DE L'ILE ROYALE** au capital de 1 000 €, 14, rue d'Ezy 27540 Ivry-la-Bataille, 829 863 117 RCS Evreux, a décidé sa dissolution, nommé liquidateur M. Thierry LESENG, 41 Ile Royale 27540 Ivry-la-Bataille et fixé le siège de liquidation au 14, rue d'Ezy 27540 Ivry-la-Bataille.

Une deuxième AGE du 01/08/2019 a donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.

SCP BRIDAULT et GUERILLON
Notaires associés - 76700 YEVILLE

Suivant acte reçu par Me Maxime GUERILLON, Notaire à YEVILLE, le 2 Juillet 2019 a été constituée une E.A.R.L. unipersonnelle dénommée **EARL du Château d'eau**.

Siège social : ANCRETEVILLE SAINT VICTOR (76700), 140 rue d'Hugobville en Caux.

Capital : 25.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 250 € chacune.

Objet social : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gerant : Mlle Vérolique Colette Jaquotine OUILBEUF, demeurant à LE TORP MESNIL (76500), 244 rue du Petit Torp

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/08/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CANESIA**

Objet social : Location de véhicules ; Achat et vente de véhicules neufs et d'occasions

Siège social : 7 chemin du Nuisement, 27390 Fauville.

Capital : 100 €

Durée : 99 ans

Président : M. CABRAL GARCIA COSTA Anuar Kanafary Wagon Paul, 7 chemin du Nuisement, 27390 Fauville

Admission aux assemblées et droits de votes : 1 action représente 1 voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables

Immatriculation au RCS d'Evreux

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/07/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **Innovons Ensemble**

Objet social : Prestation de services informatiques

Siège social : 35 rue de la Plaine, 76520 Boos.

Capital : 1000 €

Durée : 99 ans

Président : M. CANNESANT Rimi, demeurant 35 rue de la Plaine, 76520 Boos

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer

Clause d'agrément : Agrément des cessions d'actions

Immatriculation au RCS de Rouen

ALLIANCE GROUPE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000,00 €

Siège social : 72 Rue de la République 76200 DIEPPE.

810 424 548 RCS DIEPPE

D'un procès-verbal d'assemblée générale du 1^{er} juin 2019, il résulte que : Le siège social a été transféré à compter du 1^{er} juin 2019, de DIEPPE (76200) 72 Rue de la République, à GRANDE SYNTHÈSE (89760) 21 square des Minapiers.

IODE

SAS au capital de 900 €
Siège social : 17 RUE DU MUSEE, 76540 Saint-Pierre-en-Port 824 483 514 RCS de Rouen

L'AGO du 31/05/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Rouen. Radiation au RCS de Rouen

IODE

SAS au capital de 900 €
Siège social : 17 RUE DU MUSEE, 76540 Saint-Pierre-en-Port 824 483 514 RCS de Rouen

L'AGE du 31/05/2019 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2019, nommé en qualité de liquidateur M. CONSCIENCE FRANCK, demeurant 89 AVENUE PIERRE BROUSSELETTE, 94170 La Perouse-sur-Marne, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Rouen

M.A.L

SCI au capital de 300000 €
Siège social : 8 rue Philippe Zacharia, 76240 La Moenil-Esnard 834 425 662 RCS de Rouen

En date du 01/07/2019, la gérance a décidé de transférer le siège social de la société 136 rue du Manoir, 76520 Boos, à compter du 01/07/2019. Mention au RCS de Rouen.

DAULIS

SASU au capital de 1.000 €
Siège social : 9200 voie des Clouats, 27 100 Val-de-Rouil 846 170 604 RCS d'Evreux

En date du 23/07/2019, l'associé unique a - Modifier la dénomination de la société qui devient : **ALTIUDE FIBRE 40** - Modifier l'objet de la société qui devient : la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation technique et commerciale de réseaux de communications électroniques à très haut débit, sur le territoire du département des Landes ; les activités qu'elle peut exercer sont toujours les mêmes. - Augmenter le capital social pour le passer de 1.000 € à 50.000 €. Mention au RCS d'Evreux.

TRANS TRUCK SERVICES

SAS au capital de 15500 €
Siège social : 1950, rue Aristide Binand, 76500 Petit-Couronne 837 554 534 RCS de Rouen

L'AGE du 15/04/2019 a nommé en qualité de Gestionnaire de l'activité de transport, pouvant engager la responsabilité de la société M. RAKOTOSEHENO Daniel Sefiorina, demeurant 29 bis, boulevard Bellevue, 60110 Maru en remplacement de Mme RAKOTOSEHENO Fabienne, à compter du 15/04/2019. Modification au RCS de Rouen

Avis de presse

La SELARL Catherine VINCENT prise en la personne de Me Catherine VINCENT MANDATAIRE LIQUIDATEUR informe LE PERSONNEL de la SAS E.S.T. 14 RUE DES GALIONS 76600 LE HAVRE. Que les états de créances salariales sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce du Havre.

Avis de presse

La SELARL Catherine VINCENT prise en la personne de Me Catherine VINCENT MANDATAIRE LIQUIDATEUR informe LE PERSONNEL de la SARL ZURICH AUTO 85 RUE MARECHAL JOFFRE 76600 LE HAVRE. Que les états de créances salariales sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce du Havre.

Avis de presse

La SELARL Catherine VINCENT prise en la personne de Me Catherine VINCENT MANDATAIRE LIQUIDATEUR informe LE PERSONNEL de la SARL ABO BURGER 89 COURS DE LA REPUBLIQUE 76600 LE HAVRE. Que les états de créances salariales sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce du Havre.

Avis de presse

La SELARL Catherine VINCENT prise en la personne de Me Catherine VINCENT MANDATAIRE LIQUIDATEUR informe LE PERSONNEL de la SARL ABO BURGER 89 COURS DE LA REPUBLIQUE 76600 LE HAVRE. Que les états de créances salariales sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce du Havre.

Enquêtes publiques

1^{er} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE REVISE DU HAVRE

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

Par arrêté n° 20190212 du 29/07/2019, le Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de règlement local de publicité (RLP) révisé du Havre arrêté par le conseil municipal du 12 novembre 2018.

Cette enquête se déroulera du **mardi 3 septembre 2019 (8h) au vendredi 4 octobre 2019 inclus (16h30)**, soit une durée de 32 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête composée de :

- M. Patrick DE HEINZELIN, président de la commission,
- M. Denis LEBAILLIF, membre titulaire,
- M. Michel NEDELLEC, membre titulaire.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront déposés et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) :

- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de 8h à 18h,
- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, de 8h à 16h30,
- aux mairies annexes de Bléville, Sanvic et Gravelle, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur un poste informatique mis à disposition du public le jour des permanences à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre,
- sur les sites internet de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr) et de la mairie du Havre (lehavre.fr/pratique) et démarches/infos pratiques et démarches/habitat, travaux/urbanisme/règlement local de publicité-RLP) durant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :

- en les consignait sur les registres d'enquête,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le président de la commission d'enquête du projet de règlement local de publicité révisé du Havre, au siège de l'enquête : Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilières) 19 rue Georges Braque 76086 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivant : rlphavre@lehavremetro.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues lors des permanences assurées par un membre de la commission d'enquête aux jours, heures et lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de ville de la mairie du Havre, 1517 place de l'Hôtel de Ville :

Mardi 3 septembre 2019, de 9h à 12h,
Samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h,
Vendredi 4 octobre 2019, de 13h30 à 16h30,

- à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, 19 rue Georges Braque au Havre :

mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

A l'issue de l'enquête, le projet de règlement local de publicité révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

EMPLOI

Services à la personne

Propositions

76.27 FAIS TAILLE HAIE, nettoyage de cours même difficile, démolitions, élagage ttes hauteurs, abattage d'arbres et de haies, tonte de

UN SERVICE 100 % GRATUIT

Notre territoire

NOTRE-TERRITOIRE.COM

SOYEZ LE 1^{er} INFORMÉ

Enquêtes publiques

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
DCCPAT - BPP

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Approbation du plan de prévention des risques naturels (PPRN) relatif à des risques d'inondation des bassins versants de la Rançon et de la Fontenelle

Direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime

Il sera procédé du mardi 24 septembre 2019 au jeudi 31 octobre 2019 inclus, soit pour une durée de trente-huit jours, à une enquête publique préalable à l'approbation du plan de prévention des risques naturels (PPRN) relatif à des risques d'inondation des bassins versants de la Rançon et de la Fontenelle, présentée par la direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime.

Cette enquête se déroulera sur le territoire des communes d'Alouville-Bellefosse, Auzobosc, Blacouville, Bois-Himont, Carville-la-Folletière, Croix-Maro, Ecallez-Alex, Ecot-les-Baons, Epiney-sur-Ducclair, Flamerville, Grimonville, Louvatot, Maulévrier-Sainte-Gottrude, Mottoville, Rives en Seine, Saint-Clair-sur-les-Monts, Saint-Martin-de-Til, Saint-Martin-de-Til, Sainte-Marguerite-sur-Ducclair, Sainte-Marie-des-Champs, Touffreville-la-Corboline, Valliquerville.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation est le préfet du département de la Seine-Maritime.

Les pièces du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés dans les mairies d'Yvetot, Rives-en-Seine, Saint-Martin de Til (Battoville) et Croix-Maro, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Le dossier est consultable :
- en version papier, dans les mairies d'Yvetot, Rives-en-Seine, Saint-Martin de Til (Battoville) et Croix-Maro aux jours et heures d'ouverture de leurs bureaux au public,
- en version informatique, dans les mairies d'Alouville-Bellefosse, Auzobosc, Blacouville, Bois-Himont, Carville-la-Folletière, Ecallez-Alex, Ecot-les-Baons, Epiney-sur-Ducclair, Flamerville, Grimonville, Louvatot, Maulévrier-Sainte-Gottrude, Mottoville, Rives en Seine, Saint-Clair-sur-les-Monts, Saint-Martin-de-Til, Saint-Martin-de-Til, Sainte-Marguerite-sur-Ducclair, Sainte-Marie-des-Champs, Touffreville-la-Corboline et Valliquerville,
- sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (www.seine-maritime.gouv.fr).

- sur un poste informatique mis à disposition du public à la préfecture de la Seine-Maritime - Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête.

Toutefois correspondance peut en outre être adressée :
- par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie d'Yvetot - 2 rue de l'Enfer - 76190 Yvetot

- par voie électronique, à l'adresse : pref-enquetepublique@seine-maritime.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur.

Ces observations et propositions sont tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais à la mairie de Sainte-Adresse et sur le site de la préfecture de la Seine-Maritime.

Monsieur Benoît Varin, fonctionnaire territorial, en activité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur assurera cinq permanences afin de recevoir les observations du public, aux lieux, jours et heures suivants :

- Mairie d'Yvetot : mardi 24 septembre 2019 de 9 heures à 12 heures et jeudi 31 octobre 2019 de 10 heures à 19 heures
- Mairie de Rives-en-Seine : samedi 12 octobre 2019 de 9 heures à 12 heures

- Mairie de Battoville (commune fusionnée Saint-Martin-de-Til) : mardi 15 octobre 2019 de 10 heures à 19 heures
- Mairie de Croix-Maro : mardi 22 octobre 2019 de 10 heures à 19 heures

Toutes les informations relatives au dossier peuvent être demandées auprès de la direction départementale des territoires et de la mer de la Seine-Maritime - service ressources milieux territoires - bureaux risques et nuisances - Cito administrative - 2 rue Saint-Saver - BP 76001 - 76032 Rouen cedex 02 - 02 35 58 54 18

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées, à la préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet public de la préfecture.

2^{ème} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE REVISE DU HAVRE COMMUNAUTE URBAINE LE HAVRE SEINE METROPOLE

Par arrêté n° 20190212 du 29/07/2019, le Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de règlement local de publicité (RLP) révisé du Havre arrêté par le conseil municipal du 12 novembre 2018.

Cette enquête se déroulera du mardi 3 septembre 2019 (8h) au vendredi 4 octobre 2019 inclus (16h30), soit une durée de 32 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête composée de :
- M. Patrice DE HEINZELIN, président de la commission,
- M. Denis LEBAILLY, membre titulaire,
- M. Michel NEDELLEC, membre titulaire.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront déposés et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés) :
- à l'Hôtel de Ville, 1517 place de l'Hôtel de Ville, de 08 h 00 à 16 h 30
- à l'Hôtel d'Agglomération, 19 rue Georges Braque de 08 h 00 à 18 h 00
- Mairie Annexe de Sarvic, 1 rue Jean Borda de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
- Mairie Annexe de Bléville, 17 rue Pierre Farcis de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30
- Mairie Annexe de Gravelle : Fabrique de Soquence, 375 rue du Verdun, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Le dossier d'enquête sera également consultable :
- sur un poste informatique mis à disposition du public le jour des permanences à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à l'Hôtel de la Ville de la mairie du Havre,
- sur les sites internet de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr) et de la mairie du Havre (lehavre.fr/pratique) et démarches/infos pratiques et démarches/habitat, travaux/urbanisme/règlement local de publicité-RLP) durant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :
- sur un poste informatique mis à disposition du public,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le président de la commission d'enquête du projet de règlement local de publicité révisé du Havre, au siège de l'enquête : Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilières) 19 rue Georges Braque 76086 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : rlp@havre.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues lors des permanences assurées par un membre de la commission d'enquête aux jours, heures et lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de ville de la mairie du Havre, 1517 place de l'Hôtel de Ville :

Mardi 3 septembre 2019, de 9h à 12h,
Samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h,
Vendredi 4 octobre 2019, de 13h30 à 16h30,

- à l'Hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, 19 rue Georges Braque au Havre :
mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

A l'issue de l'enquête, le projet de règlement local de publicité révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Vie des sociétés

PEGASE

SAS au capital de 10.000 euros
Siège social : Centre Multi-Marchandises
Rue Michel Poulmarch
76800 Saint Etienne du Rouvray
RCS ROUEN 811 875 640

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Mixte en date du et avec effet au 28 juin 2019, le siège social a été transféré : Hangar 107 - Hall C - 107, allée François Mitterrand - 76100 ROUEN ; l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de ROUEN
Pour avis, le Président

DEFELEC

SARL au capital de 20 000 €
Siège social : 61 rue d'Haussez, 76690 Saint-Saëns
803 156 264 RCS de Dieppe

L'AGE du 09/09/2019 a décidé d'adopter l'objet social de la société à : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la location et la vente de tous biens et droits immobiliers.
Modification au RCS de Dieppe.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/09/2019, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/09/19, il a été constitué une Société Civile Immobilière de Construction Vente dénommée SCCV GENERAL DE GAULLE au capital de 100 €, Siège social : 99 route de Paris 76520 BOOS, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROUEN Objet social : Acquisition d'une maison et son terrain, construction de 3 maisons et vente de l'ensemble après division parcellaire Gérance : M David LOVINFOSSÉ demeurant 915 rue du Dr Gallouan 76520 LES AUTHIEUX PORT ST OUEN.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/09/19, il a été constitué une Société Civile Immobilière de Construction Vente dénommée SCCV DE ROUEN au capital de 100 €, Siège social : 99, route de Paris 76520 BOOS, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROUEN Objet social : Acquisition d'un terrain et ses 2 bâtiments, construction d'une maison et vente de l'ensemble après division parcellaire Gérance : M David LOVINFOSSÉ demeurant 915 rue du Dr Gallouan 76520 LES AUTHIEUX PORT ST OUEN.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 02/09/19, il a été constitué une Société Civile Immobilière de Construction Vente dénommée SCCV GENERAL DE GAULLE 2 au capital de 100 euros. Siège social : 99 route de Paris 76520 BOOS.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/08/2019, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : 1A-ROUEN ; Objet social : acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobiliers et immobiliers. Siège social : 1, rue de la Haie des Granges, 77050 Saint-Vincent-des-Bois. Capital : 1000 € ; Durée : 99 ans ; Gérance : M. Le Jeune François, demeurant 1, rue de la Haie des Granges, 77050 Saint-Vincent-des-Bois; Clause d'agrément : Cession libre entre associés et conjoints, ascendants et descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS d' Evreux.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/08/2019, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SASU SULTAN ; Objet social : L'exploitation commerciale d'un point de restauration rapide et sandwicherie vente à emporter et également vente sur place au 11 rue de la Libération 27700 LES ANDELYS. La création/l'acquisition la location la prise en location gérance voire la cession de tous fonds de commerce déployant l'une des activités précitées. La prise à bail l'installation de tous établissements se rapportant à l'une ou l'autre des activités précitées. L'acquisition l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets en France et à l'étranger concernant les activités précitées. Siège social : 11 RUE DE LA LIBERATION, 27700 Les Andelys. Capital : 100 € ; Durée : 99 ans ; Président : M. DOGAN KEMAL, demeurant 26 B RUE DE LA LIBERATION, 74240 Gaillard ; Admission aux assemblées et droits de votes : non ; Clause d'agrément : rien. Immatriculation au RCS d'Evreux.

SOCIETE CIVILE DE GESTION IMMOBILIERE ET FONCIERE - GIF

Société civile immobilière en liquidation amiable au capital de 6 720 euros
Siège social : route de la Bresse - La Buisson 27250 GARENCEIERES
Siège de liquidation : 301, rue du Pigeonnier 83600 FREJUS
326 751 310 RCS EVREUX

Les associés, par acte en date du 02/09/19, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Jacqueline LEBALDIN, demeurant 301 rue du Pigeonnier - LES BASTIDES DU COLOMBIER - 83600 FREJUS de son mandat de liquidateur, dotés à cette dernière qualité de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à effet du 31/09/19. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce d'EVREUX, en annexe au Register du commerce et des sociétés et la Société sera radiée du registre.

EUROSAV - LA SOLUTION ASSISTANCE

SARL au capital de 100.000 €
Siège social : Chemin de la Voie, 76650 Petit-Couronne
388 033 227 RCS de Rouen

L'AGE du 29/11/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 335 rue Pierre et Marie Curie, 76650 Petit-Couronne, à compter du 01/01/2017.
Mention au RCS de Rouen.

SERAFIN

SARL au capital de 20.420 €
Siège social : Chemin de la Voie, 76650 Petit-Couronne
435 093 521 RCS de Rouen

L'AGE du 29/11/2016 a décidé de transférer le siège social de la société 335 rue Pierre et Marie Curie, 76650 Petit-Couronne, à compter du 01/01/2017.
Mention au RCS de Rouen.

Des décisions des associés du 31 juillet 2019 de la SCI DYM, SCI au capital de 1 000 euros, siège social : 387 Avenue de Bonport Zone d'Activités de l'Osier 2 - 76320 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF, 791 959 964 RCS ROUEN, il résulte, à compter de cette date, la modification suivante des mentions antérieurement publiées : gérant : ancienne mention : Mme Christel GUEUDER ; nouvelle mention : M. Jérôme BIDART demeurant 4 Allée de la Harpe - 14610 EPRON. Mention au RCS de ROUEN.

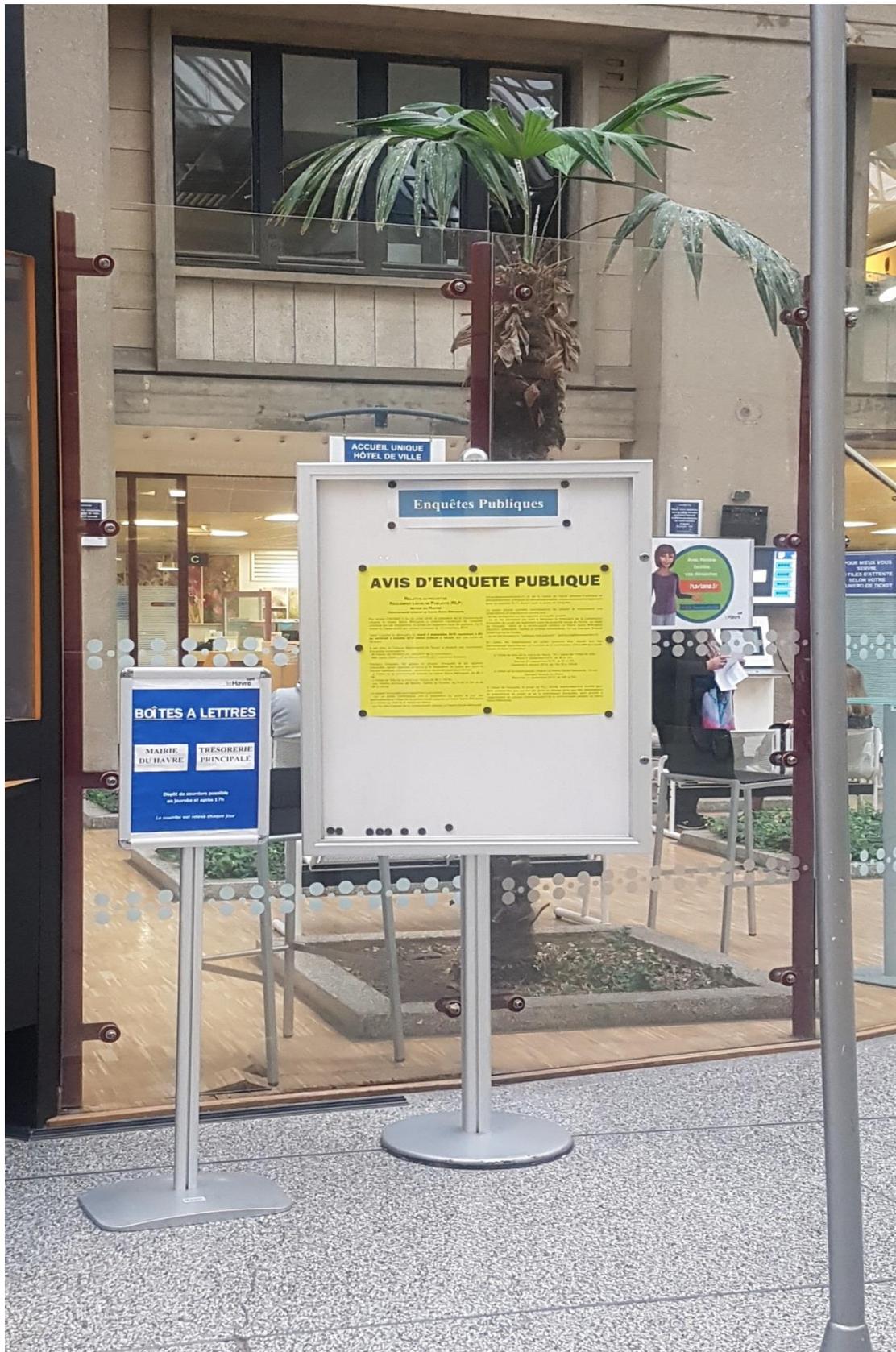
LOGEO SEINE ESTUAIRE

Information aux locataires

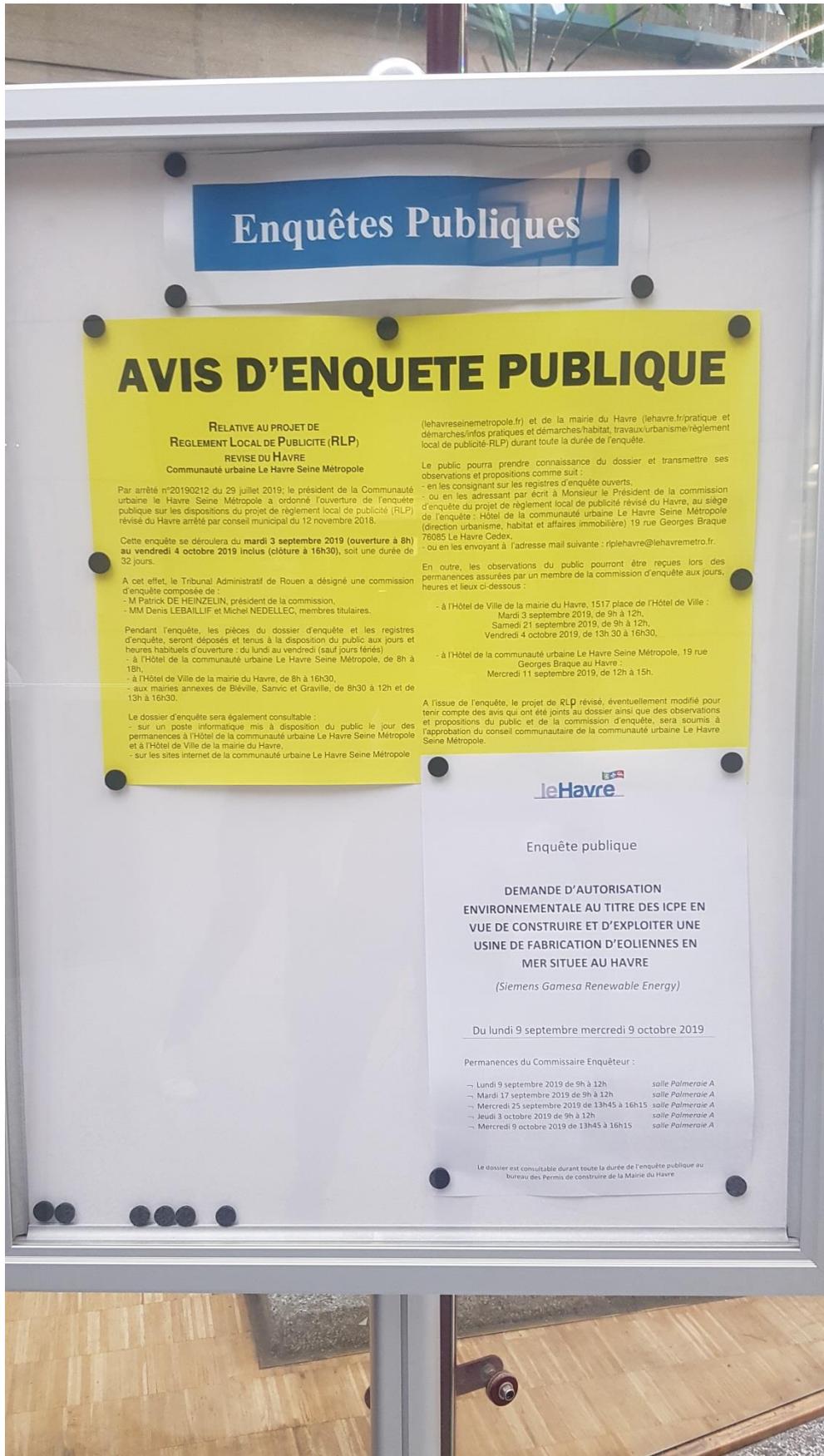
Vente de logement H.L.M. aux locataires de LOGEO

ANNEXE 2 - AFFICHAGE

- HOTEL DE VILLE – AFFICHAGE AU 3 SEPTEMBRE 2019



- HOTEL DE VILLE – AFFICHAGE AU 16 SEPTEMBRE 2019



Enquêtes Publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**RELATIVE AU PROJET DE
REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP)
REVISE DU HAVRE
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole**

Par arrêté n°20190212 du 29 juillet 2019, le président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de règlement local de publicité (RLP) révisé du Havre arrêté par conseil municipal du 12 novembre 2018.

Cette enquête se déroulera du **mardi 3 septembre 2019 (ouverture à 8h) au vendredi 4 octobre 2019 inclus (clôture à 16h30)**, soit une durée de 32 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête composée de :
- M Patrick DE HEINZELIN, président de la commission,
- MM Denis LEBAILLIF et Michel NEDELLEC, membres titulaires.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront déposés et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de 8h à 18h,
- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, de 8h à 16h30,
- aux mairies annexes de Bléville, Sarvic et Gravelle, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le dossier d'enquête sera également consultable :
- sur un poste informatique mis à disposition du public le jour des permanences à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre,
- sur les sites internet de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

(lehavreseinemetropole.fr) et de la mairie du Havre (lehavre.fr/pratique et démarches/infos pratiques et démarches/habitat, travaux/urbanisme/règlement local de publicité-RLP) durant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions comme suit :

- en les consignait sur les registres d'enquête ouverts
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le Président de la commission d'enquête du projet de règlement local de publicité révisé du Havre, au siège de l'enquête : Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilière) 19 rue Georges Braque 76085 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : rplhavre@lehavremetro.fr.

En outre, les observations du public pourront être reçues lors des permanences assurées par un membre de la commission d'enquête aux jours, heures et lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, 1517 place de l'Hôtel de Ville :
Mardi 3 septembre 2019, de 9h à 12h,
Samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h,
Vendredi 4 octobre 2019, de 13h 30 à 16h30,
- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, 19 rue Georges Braque au Havre :
Mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

A l'issue de l'enquête, le projet de RLP révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.



Enquête publique

**DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE AU TITRE DES ICPE EN
VUE DE CONSTRUIRE ET D'EXPLOITER UNE
USINE DE FABRICATION D'ÉOLIENNES EN
MER SITUÉE AU HAVRE**

(Siemens Gamesa Renewable Energy)

Du lundi 9 septembre mercredi 9 octobre 2019

Permanences du Commissaire Enquêteur :

- Lundi 9 septembre 2019 de 9h à 12h salle Palmeraie A
- Mardi 17 septembre 2019 de 9h à 12h salle Palmeraie A
- Mercredi 25 septembre 2019 de 13h45 à 16h15 salle Palmeraie A
- Jeudi 3 octobre 2019 de 9h à 12h salle Palmeraie A
- Mercredi 9 octobre 2019 de 13h45 à 16h15 salle Palmeraie A

Le dossier est consultable durant toute la durée de l'enquête publique au bureau des Permis de construire de la Mairie du Havre

- HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE, DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL ET CAUX ESTUAIRE – AFFICHAGE AU 3 SEPTEMBRE 2019



- HOTEL DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE L'AGGLOMERATION HAVRAISE, DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL ET CAUX ESTUAIRE – AFFICHAGE AU 16 SEPTEMBRE 2019



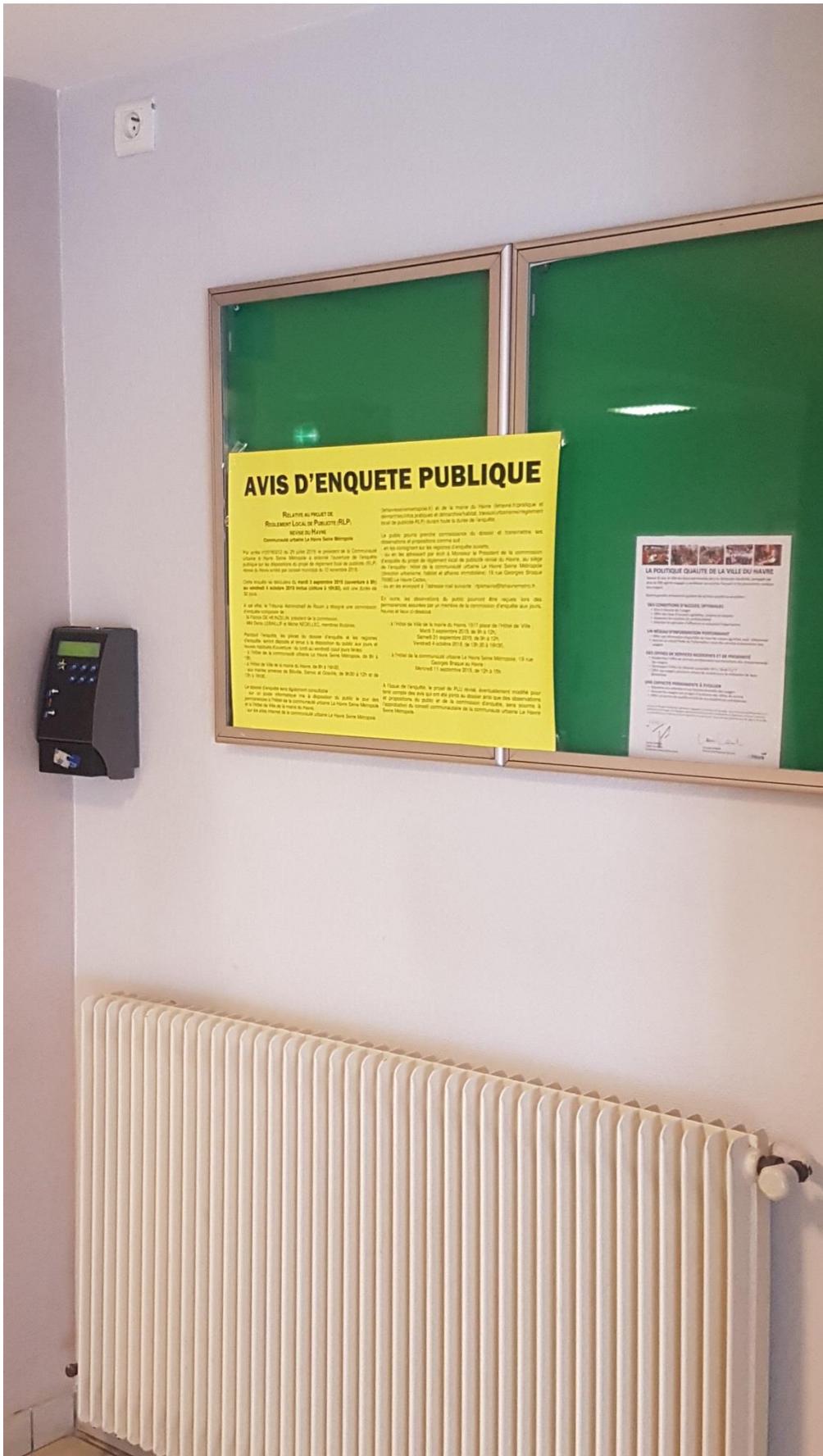
- MAIRIE ANNEXE DE BLEVILLE – AFFICHAGE AU 3 SEPTEMBRE 2019

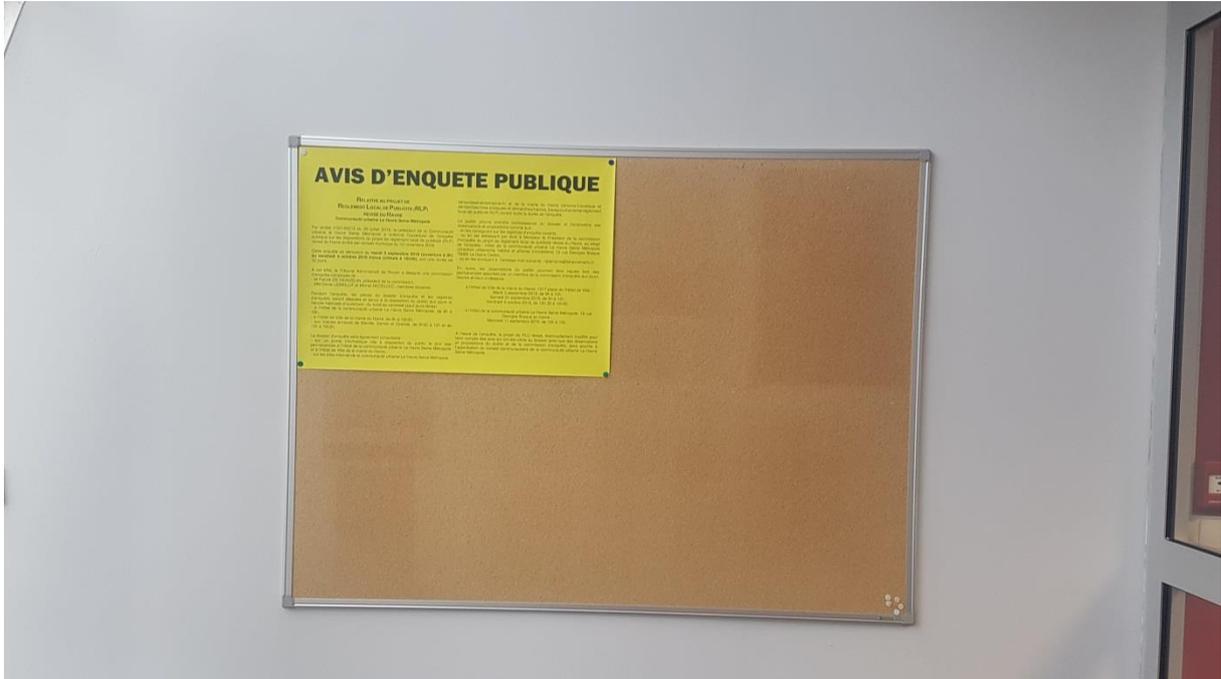


- MAIRIE ANNEXE DE BLEVILLE – AFFICHAGE AU 16 SEPTEMBRE 2019



- MAIRIE ANNEXE DE SANVIC - AFFICHAGE AU 3 SEPTEMBRE 2019





- MAIRIE ANNEXE DE GRAVILLE/SOQUENCE – AFFICHAGE AU 16 SEPTEMBRE 2019



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE
REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE (RLP)
REVISE DU HAVRE
Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Par arrêté n°20190212 du 29 juillet 2019, le président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de règlement local de publicité (RLP) révisé du Havre arrêté par conseil municipal du 12 novembre 2018.

Cette enquête se déroulera du **mardi 3 septembre 2019 (ouverture à 8h)** au **vendredi 4 octobre 2019 inclus (clôture à 16h30)**, soit une durée de 32 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné une commission d'enquête composée de :
- M Patrick DE HENZELIN, président de la commission,
- MM Denis LEBAILLIF et Michel NEDELLEC, membres titulaires.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront déposés et tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de 8h à 18h,
- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, de 8h à 16h30,
- aux mairies annexes de Béville, Sanvic et Graville, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Le dossier d'enquête sera également consultable :
- sur un poste informatique mis à disposition du public le jour des permanences à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre,
- sur les sites internet de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

(lehavreseinemetropole.fr) et de la mairie du Havre (lehavre.fr/pratique) et démarches/infos pratiques et démarches/habitat, travaux/urbanisme/règlement local de publicité-RLP) durant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions comme suit :

- en les consignait sur les registres d'enquête ouverts,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le Président de la commission d'enquête du projet de règlement local de publicité révisé du Havre, au siège de l'enquête - Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilières) 19 rue Georges Braque 76005 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : rpl@lehavre.fr

En outre, les observations du public pourront être reçues lors des permanences assurées par un membre de la commission d'enquête aux jours, heures et lieux ci-dessous :

- à l'Hôtel de Ville de la mairie du Havre, 1517 place de l'Hôtel de Ville :
Mars 3 septembre 2019, de 9h à 12h,
Sam 21 septembre 2019, de 9h à 12h,
Vendredi 4 octobre 2019, de 15h 30 à 16h30,
- à l'Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, 19 rue Georges Braque au Havre :
Mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

A l'issue de l'enquête, le projet de RLP révisé, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

MAMS DANCE

**COURS À THÈME
RENFORCEMENT
MUSCULAIRE
GYM DOUCE
TONIFICATION
STRETCHING**

FABRIQUE DE SOUQUENCE
LE LUNDI 18 SEPTEMBRE à 10H
1 ère Séance Découverte GRATUITE
TARIF DE BASE : 15€ LA Séance
EN PARTENARIAT AVEC DANCE 6 CO
FANNY DANCE

Département d'Etat
PLUS DE BIEN-ÊTRE, PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE PROSPÉRITÉ
Changement Plus Participatif, Investir pour l'Équilibre
Mars 2019

- CCI - AFFICHAGE AU 3 SEPTEMBRE 2019



- CCI - AFFICHAGE AU 16 SEPTEMBRE 2019



empêcher toute modification.

Activer les fonctions de modification

rapprocher de l'une des
s Le Havre en forme dans
s lancé par la Ville.

forme.fr

MAIRE

du Havre, Jean-Baptiste Gastinne, a rencontré des habitants dans les lors d'entretiens individuels. Le rendez-vous est organisé de 14 h 30 à : **vendredi 20 septembre** aux Archives les, dans le fort de Tourneville, pour les de Tourneville, Haut-Graville, Mare-aucacias.

Plus d'infos sur lehavre.fr

GRATUITÉ PAGNANTS

handicap ne peuvent se déplacer seules, nents culturels et sportifs municipaux. enté, la gratuité est désormais prévue ratuité ne s'applique que pour un seul orteuse d'un handicap titulaire de la ion « besoin d'accompagnement ». Elle e MuMa, l'abbaye de Graville, la maison naturelle, le théâtre de l'Hôtel de Ville, si que tout événement culturel et festif



ponctueront cette journée festive et conviviale.

Plus d'infos sur lehavre.fr

MÉMO :

S'inscrire au semi-marathon de Normandie

Marche ou course ? 10 km ou 21 km ? On s'inscrit dès à présent au semi-marathon de Normandie, un événement aussi sportif que festif, avec animations musicales le long du parcours ! L'occasion, **le 6 octobre**, de découvrir un tracé qui fait la part belle aux sites remarquables de la ville : départ et arrivée au Stade Océane, les Docks, la rue de Paris et la Catène de Containers, le MuMa, la plage et l'œuvre UP#3, le centre reconstruit et l'architecture Perret. Pour redécouvrir la ville à plus ou moins grande vitesse !

Inscriptions sur marathondenormandie.com

1^{er} au 15 septembre 2019

ENQUÊTE

PUBLIQUE SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Ce règlement, qui a pour objectif de concilier liberté d'affichage, protection de l'environnement et du cadre de vie, est en cours de révision. Conformément aux dispositions légales, Le Havre Seine Métropole organise une enquête publique **du 3 septembre au 4 octobre**. Vous pouvez exprimer votre avis auprès de l'un des commissaires enquêteurs lors des permanences ou inscrire vos remarques sur l'un des registres d'enquête disponibles (Hôtel de Ville, Hôtel communautaire, mairies annexes de Sanvic, Bléville et Graville). Liste complète des permanences sur lehavre.fr



CHRONOLIA :

ANNEXE 4

SITE VILLE DU HAVRE

PUBLICITE DE LA VILLE DU HAVRE
Du 3 septembre au 4 octobre 2019

INFOS PRATIQUES

- [Règlement local de Publicité de 1985](#)
- [Délibération Ville du Havre du 18 septembre 2017 - Prescription du RLP](#)
- [RLP - délibération du 12 novembre 2018](#)
- [RLP - Règlement local de publicité - révision - Délibération du conseil municipal du 28 janvier 2019](#)
- [RLP - Règlement local de publicité - évolution - Délibération de la communauté urbaine du 7 février 2019](#)
- [Arrêté Communauté Urbaine du 29 juillet 2019 - Lancement enquête publique](#)
- [Note de présentation enquête publique](#)
- [Bilan de la concertation sur la révision du Règlement Local de Publicité - RLP](#)
- [Cartographie des zones de publicité du Règlement Local de Publicité - RLP](#)
- [Rapport de présentation du Règlement Local de Publicité - RLP](#)
- [RLP - Règlement local de publicité - version 3 du 9 janvier 2019](#)
- [Arrêté permanent des limites de l'agglomération](#)
- [Localisation des panneaux d'entrée et de sortie de ville - RLP](#)
- [Avis du Comité régional de conchyliculture](#)
- [Avis Chambre d'agriculture Seine-Maritime](#)
- [Avis Préfecture de la Seine-Maritime](#)
- [Avis de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites](#)
- [Observations de l'association Paysages de France](#)

Document stratégique et réglementaire, le règlement local de publicité est élaboré afin de concilier liberté d'affichage, protection de l'environnement et du cadre de vie, en tenant compte des particularités de chaque territoire.

La Ville du Havre dispose d'un RLP depuis 1985. Une procédure de révision de ce document a été lancée en septembre 2017, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, technologiques et environnementales.

Conformément aux dispositions légales, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole organise une enquête publique du 3 septembre au 4 octobre 2019, afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet de règlement, sur la base d'un document constitué. Pour faire part de votre avis, vous pouvez rencontrer l'un des commissaires enquêteurs lors des permanences :

À L'HÔTEL DE VILLE DE LA MAIRIE DU HAVRE, 1517 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE :

- Mardi 3 septembre 2019, de 9h à 12h,
- Samedi 21 septembre 2019, de 9h à 12h,
- Vendredi 4 octobre 2019, de 13h 30 à 16h30.

À L'HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE, 19 RUE GEORGES BRAQUE AU HAVRE :

- Mercredi 11 septembre 2019, de 12h à 15h.

OU INSCRIRE VOS REMARQUES SUR L'UN DES REGISTRES D'ENQUÊTE DISPONIBLES, DU LUNDI AU VENDREDI :

- à l'Hôtel de Ville, 1517 place de l'Hôtel de Ville, de 08 h à 16 h30
- à l'Hôtel d'Agglomération, 19 rue Georges Braque de 08 h à 18 h
- Mairie Annexe de Sanvic, 1 rue Jean Borda de 08 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Mairie Annexe de Bléville, 17 rue Pierre Farcis de 08 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- Mairie Annexe de Gravelle : Fabrique de Soquence, 375 rue de Verdun, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vous pouvez retrouver l'ensemble du dossier d'enquête publique dans le bloc "Infos pratiques" ci-contre à

SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE

//www.lehavreseinemetropole.fr/actuali Bureau Virtuel Ouverture de l'enquête pub... x

LE HAVRE SEINE METROPOLE

Actualités | Offres d'emploi | Marchés publics | Contactez-nous

Qualité de l'air : 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Ma Métropole | Territoire de projets | Territoire d'ambitions | Territoire au quotidien | Démarches en ligne

★Flash info★ Inscrivez-vous à la consultation pour construire ensemble notre futur site internet !

Dernières actualités

- Les Rendez-Vous Le Havre Seine Métropole
- LH Forum 2019
- Le Havre Smart Port City lauréat de l'appel à projets "...
- Campus Day 2019
- CinéSeine au Siroco
- Foulées de la Communauté
- Journées Européennes du Patrimoine 2019
- Une nouvelle ligne ChronoLiA sur le réseau LiA
- Ouverture de l'enquête publique - Règlement local de publicité...**
- Semi-marathon de Normandie 2019
- 75e anniversaire de la libération du Havre

Afin d'améliorer les services rendus, la communauté urbaine souhaite notamment développer les événements culturels créateurs de lien social et l'éducation artistique.



Ouverture de l'enquête publique - Règlement local de publicité de la ville du Havre

Document stratégique et réglementaire, le règlement local de publicité est élaboré afin de concilier liberté d'affichage, protection de l'environnement et du cadre de vie, en tenant compte des particularités de chaque territoire.

La Ville du Havre dispose d'un RLP depuis 1985. Une procédure de révision de ce document a été lancée en septembre 2017, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, technologiques et environnementales.

Conformément aux dispositions légales, la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole organise une enquête publique du 3 septembre au 4 octobre 2019, afin que chacun puisse s'exprimer sur le projet de règlement, sur la base d'un document constitué.

Mots clés : enquête publique, Règlement local de publicité

Partager +

LIENS UTILES

- Plus d'informations sur l'ouverture de l'enquête publique sur lehavre.fr

Qualité de vie

SUR LE MÊME SUJET

Articles/Dossier

- Le RAM de Saint-Romain-de-Colbosc
- Ludisports
- Le multi-accueil de l'Espace des Farfadets
- Le RAM de Criquetot-l'Esneval

Les publications



Territoire n°2